



Parnassius phoebus © Frank Vassen/Flickr

Collaboration entre entreprises et nature : actions du secteur du tourisme pour la protection des pollinisateurs sauvages

Collaboration entre entreprises et nature : **actions du secteur du tourisme pour la protection des pollinisateurs sauvages**

Le présent document a été rédigé par Arcadis dans le cadre du contrat n° 07.0202/2018/795538/SER/ENV.D.2 « Soutien technique relatif à la mise en œuvre de l'initiative européenne sur les pollinisateurs ». Les informations et points de vue décrits dans le présent document peuvent ne pas être complets et ne reflètent pas nécessairement l'opinion officielle de la Commission ou d'Arcadis et ses partenaires. La Commission ne garantit pas la précision des données incluses dans ce document. La Commission, Arcadis ou toute autre personne agissant au nom de la Commission, y compris les auteurs ou contributeurs des notes eux-mêmes, ne seront en aucun cas tenus responsables de l'utilisation pouvant être faite des informations contenues dans le présent document. La reproduction est autorisée à condition que la source soit citée.

Informations complémentaires : https://ec.europa.eu/environment/biodiversity/business/index_en.htm

Arcadis Belgique. 2020. Collaboration entre entreprises et nature : actions du secteur du tourisme pour la protection des pollinisateurs sauvages. Recommandations techniques préparées par Arcadis pour la Commission européenne en vertu du contrat n° 07.0202/2018/795538/SER/ENV.D.2 « Soutien technique relatif à la mise en œuvre de l'initiative européenne sur les pollinisateurs ».

Auteurs : Kim Driesen (Arcadis), Hans Van Gossum (Arcadis)

Liste des contributeurs : Kate Reilly (IUCN)

Date de réalisation : Octobre 2020

Manuscrit terminé en octobre 2020

La Commission européenne décline toute responsabilité concernant les éventuelles conséquences découlant de la réutilisation de la présente publication.

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2020

© Union européenne, 2020

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est mise en œuvre selon la décision de la Commission 2011/833/UE du 12 décembre 2011 sur la réutilisation des documents de la Commission (OJ L 330, 14.12.2011, p. 39).

Sauf indication contraire, la réutilisation du présent document est autorisée sous une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC-BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée à condition que les sources soient dûment citées et que les éventuelles modifications soient indiquées.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui n'appartiennent pas à l'Union européenne, il peut être nécessaire d'en demander l'autorisation directement aux titulaires des droits respectifs.

PDF ISBN 978-92-76-22875-2 doi:10.2779/469155 KH-03-20-622-FR-N

CONTACT AVEC L'UE

En personne

Des centaines de centres d'information Europe Direct sont répartis dans toute l'Union européenne. Vous trouverez l'adresse du centre le plus proche de vous sur : https://europa.eu/european-union/contact_en

Par téléphone ou par e-mail

Europe Direct est un service qui répond à vos questions au sujet de l'Union européenne. Vous pouvez contacter ce service :

- à travers le numéro gratuit : 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs peuvent facturer ces appels),
- au numéro standard suivant : +32 22999696 ou
- par e-mail à travers : https://europa.eu/european-union/contact_en

RECHERCHER DES INFORMATIONS AU SUJET DE L'UE

En ligne

Des informations au sujet de l'Union européenne sont disponibles dans toutes les langues officielles sur le site Europa : https://europa.eu/european-union/index_en

Publications de l'UE

Vous pouvez télécharger ou commander des publications de l'UE gratuites et payantes sur : <https://op.europa.eu/en/publications>. Plusieurs copies de publications gratuites peuvent être obtenues en contactant Europe Direct ou le centre d'information local (voir https://europa.eu/european-union/contact_en).

Lois de l'UE et documents associés

Pour accéder aux informations légales de l'UE, y compris toutes les lois de l'UE depuis 1952 dans toutes les versions de langues officielles, accédez à EUR-Lex sur : <http://eur-lex.europa.eu>

Données ouvertes de l'UE

Le Portail des données ouvertes de l'UE (<http://data.europa.eu/euodp/en>) donne accès à des ensembles de données de l'UE. Les données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement, aussi bien à des fins commerciales que non commerciales.

Table des matières

COLLABORATION ENTRE ENTREPRISES ET NATURE : ACTIONS DU SECTEUR DU TOURISME POUR LA PROTECTION DES POLLINISATEURS SAUVAGES	2
COLLABORATION ENTRE ENTREPRISES ET NATURE : ACTIONS DU SECTEUR DU TOURISME POUR LA PROTECTION DES POLLINISATEURS SAUVAGES	6
Quelle est l'utilité de ce guide ?	6
Pourquoi votre entreprise devrait-elle s'en préoccuper ?.....	6
Que peut faire votre entreprise ?.....	7
1. CE QU'UN CHEF D'ENTREPRISE DOIT SAVOIR DES POLLINISATEURS	8
1.1 Pollinisateurs sauvages et tourisme	10
1.2 Impacts sur les sites et la chaîne de valeur	13
2. POURQUOI LES POLLINISATEURS SONT-ILS IMPORTANTS POUR VOTRE ENTREPRISE ?	15
3. QUE PEUT FAIRE VOTRE ENTREPRISE ?	19
3.1 Actions au niveau des espaces/activités touristiques	20
3.2 Actions sur la chaîne de valeur.....	22
3.3 Actions sur site/au niveau local	23
4. QUE FONT DÉJÀ LES PRÉCURSEURS ?	26
5. LECTURES SUPPLÉMENTAIRES	30
Références.....	32
Annexe I.....	33
Sources photographiques	33

Collaboration entre entreprises et nature :

actions du secteur du tourisme pour la protection des pollinisateurs sauvages

Quelle est l'utilité de ce guide ?

Ce document de recommandations destiné aux entreprises s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre à plus grande échelle de l'Initiative européenne sur les pollinisateurs¹. Cette initiative, adoptée par la Commission européenne (CE) le 1^{er} juin 2018, définit la structure d'une approche intégrée en vue d'enrayer le déclin des pollinisateurs au sein de l'UE à travers trois domaines d'actions prioritaires :

1. Développer les connaissances sur le déclin des pollinisateurs, ses causes et ses conséquences ;
2. S'attaquer aux causes de ce déclin ;
3. Sensibiliser, impliquer la société et encourager la collaboration.

Une action importante de l'initiative vise à encourager

le secteur des entreprises à agir en faveur des pollinisateurs sauvages et à leur donner les moyens de le faire.

Ce document a pour objectif de proposer des recommandations au secteur du tourisme. Il englobe aussi bien des actions locales (c.-à-d. spécifiques aux sites) que des mesures applicables sur l'ensemble de la chaîne de valeur pouvant contribuer à la conservation et au rétablissement des populations de pollinisateurs sauvages. Ce document de recommandations informe également les entreprises des risques découlant du déclin des pollinisateurs sauvages ainsi que des opportunités pouvant être tirées des actions visant à inverser cette tendance négative.

Les pollinisateurs (abeilles, syrphes, mites, papillons et coléoptères) connaissent un déclin considérable dans le monde entier, et l'Europe n'est pas épargnée. Leurs populations étant essentielles au maintien de la stabilité des services de pollinisation dans la durée, ce déclin met en danger le fonctionnement des écosystèmes gérés et naturels.

Pourquoi votre entreprise devrait-elle s'en préoccuper ?

L'ensemble du tourisme (même les centres-villes) dépend des ressources naturelles pour l'approvisionnement en nourriture et en eau pure ainsi que d'autres « services écosystémiques » qui, en fin de compte, dépendent du bon fonctionnement de la nature. Pour la plupart des autres types de tourisme, les pollinisateurs sauvages et la biodiversité au sens plus large contribuent considérablement à l'aspect attrayant et à la qualité des destinations et donc à leur compétitivité : par exemple, la qualité de l'eau et la végétation naturelle sont des services écosystémiques qui rendent une destination attrayante. De plus, la biodiversité est une attraction directe au cœur des produits touristiques basés sur la nature, tels que le tourisme dans des zones protégées comme le réseau Natura 2000.

De toute évidence, la biodiversité est un actif vital pour l'industrie du tourisme. Les touristes profitent souvent des paysages naturels, y compris les parcs nationaux, les environnements côtiers et les régions montagneuses, qui renferment tous une biodiversité riche. La présence de pollinisateurs sauvages est signe de pureté et de bonne santé de l'environnement, des caractéristiques recherchées par tous les touristes. De nombreux touristes ne retourneront pas à des endroits pollués ou délabrés. Comme le tourisme constitue un pilier fondamental pour l'économie locale et dépend en même temps de la nature, il est important d'assurer un développement du tourisme qui protège la biodiversité. Les impacts négatifs potentiels des activités touristiques sur la biodiversité devraient être atténués avec efficacité.

¹ COM(2018) 395 final, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?qid=1528213737113&uri=CELEX:52018DC0395>

Que peut faire votre entreprise ?

Le secteur est bien placé pour saisir les opportunités et agir positivement et efficacement en faveur des populations de pollinisateurs sauvages. Ce guide recommande des actions pouvant être entreprises par ce secteur d'activités pour protéger les pollinisateurs sauvages et les illustrent à travers des exemples de sociétés ayant déjà pris les devants en termes de création d'opportunités pour le secteur et les pollinisateurs. Le secteur du tourisme devrait :

- ▶ mettre en œuvre une politique d'aménagement du territoire en continu et dès le début du développement de la destination, ainsi que réglementer l'endroit, l'intensité et le type de développement touristique selon les capacités de charge écologiques ;
- ▶ aider les gestionnaires des destinations à réaliser un développement touristique durable ;
- ▶ mettre en œuvre la gestion de la chaîne d'approvisionnement, en particulier l'approvisionnement vert ;
- ▶ introduire des exigences environnementales dans les contrats ou demander aux fournisseurs de signer des codes de conduite régis par la loi qui spécifient des critères environnementaux minimum et/ou donnent l'autorisation de réaliser un audit de l'aspect environnemental ;
- ▶ développer et promouvoir des forfaits touristiques qui excluent les options nuisibles pour l'environnement ;
- ▶ informer et faire prendre conscience du rôle des pollinisateurs aux différentes parties prenantes (professionnels du secteur, élus, touristes, communautés locales) et les encourager à prendre part à des actions qui favorisent la conservation de la biodiversité ;
- ▶ soutenir l'innovation et les performances environnementales au sein du secteur à travers le financement de recherches spécifiques au secteur et appliquées ;
- ▶ surveiller et évaluer les impacts des activités touristiques ainsi que les mesures prises pour la conservation des pollinisateurs sauvages ;
- ▶ mener l'établissement de comptes-rendus sur les actions entreprises pour la planète en partageant les résultats concernant l'amélioration de l'état des pollinisateurs ;
- ▶ établir un partenariat avec des ONG, des autorités locales responsables des questions liées à la nature et/ou des chercheurs pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'actions concernant les pollinisateurs, qu'elles soient axées sur le site d'une entreprise ou la chaîne d'approvisionnement.





1. CE QU'UN CHEF D'ENTREPRISE DOIT SAVOIR DES POLLINISATEURS

Les populations de pollinisateurs sont essentielles au maintien de la stabilité des services de pollinisation² à court et à long termes. D'ailleurs, sans pollinisateurs, une grande majorité des plantes à fleurs seraient dans l'incapacité de se reproduire et en viendraient à décliner, déclenchant un important effet domino sur les écosystèmes et les chaînes de valeur des entreprises. Un grand nombre de fruits, fruits à coque et légumes disparaîtraient de notre alimentation, de même que d'autres matières premières et produits, comme les huiles végétales, le coton et le lin, ainsi que les produits pharmaceutiques et cosmétiques à base de plantes. En somme, les pollinisateurs jouent un rôle crucial dans le maintien d'écosystèmes terrestres sains et résilients,

qui délivrent en retour des services essentiels à nos entreprises et à la société en général.

Les pollinisateurs (abeilles, syrphes, mites, papillons et coléoptères - Figure 1) connaissent un déclin considérable dans le monde entier, et l'Europe n'est pas épargnée [2, 3]. De nombreuses espèces sont menacées d'extinction, ce qui entraîne un déficit de pollinisation [1] qui présente un danger pour le fonctionnement des écosystèmes gérés et naturels. Ainsi, les entreprises doivent faire face à d'éventuelles pénuries de matières premières, une baisse de la qualité des cultures et des difficultés au niveau de la sécurité de la chaîne d'approvisionnement.



Figure 1. Aperçu de la diversité des pollinisateurs sauvages

En plus de l'impact sur les cultures des agriculteurs, la perte des pollinisateurs sauvages posera également de graves problèmes en termes d'avantages qu'apportent actuellement à la société nos écosystèmes déjà bien fragilisés. Par exemple, la croissance réduite de végétation dépendante de pollinisateurs spécifiques sur une pente de montagne pourrait entraîner une augmentation de l'effet de l'érosion ou des inondations. Pour maintenir nos écosystèmes et paysages en bonne

santé, les pollinisateurs sauvages sont des alliés cruciaux. En effet, nous dépendons des pollinisateurs sauvages pour des services très importants dans le maintien de nos écosystèmes. Il n'existe pas d'alternatives aux communautés riches en espèces. Par conséquent, tant les entreprises que la société doivent redoubler d'efforts pour la protection et le rétablissement des populations de pollinisateurs sauvages.

² Pollinisation : transfert de grains de pollen entre les fleurs, qui permet la reproduction des plantes à fleurs (sauvages et domestiquées). Sans pollinisateurs animaux, de nombreuses plantes ne pourraient pas monter en graine et se reproduire. À partir du moment où les humains tirent directement profit de cette fonction, les pollinisateurs assurent un service de pollinisation gratuit.

1.1 Pollinisateurs sauvages et tourisme

Le tourisme est l'un des principaux moteurs des économies rurales européennes et il s'agit d'une industrie majeure en Europe. Pour l'économie européenne à elle seule, les voyages et le tourisme ont apporté une contribution directe estimée à 782 milliards d'euros au Produit intérieur brut (PIB) en 2018 et ont permis de créer 14,4 millions de postes à travers l'emploi direct dans le secteur [4]. Le secteur du tourisme est essentiellement dominé par un grand nombre de petites et moyennes entreprises, alors que la part des moyennes et grandes entreprises (de plus de 50 employés) représente moins de 10 % du total d'entreprises [5]. De plus, les fournisseurs classiques de ce secteur sont très divers et comprennent des agences de voyages, des tour-opérateurs, des lieux de diversion (parcs d'attraction, parcours de golf, etc.), des entreprises d'hôtellerie (hôtels, chambres d'hôtes, gîtes, villages de vacances, restaurants, etc.), des traiteurs et des sociétés de transport (compagnies et plates-formes aériennes, bateaux de croisière, etc.). Pour cette raison, l'industrie du tourisme est un secteur très complexe et fragmenté.

En raison de l'importance de la qualité de l'environnement et la biodiversité pour le tourisme, cette industrie peut trouver un intérêt à long terme dans la protection et la conservation de l'environnement [1]. Toutefois, les taux élevés de croissance du tourisme au cours des deux dernières décennies ont donné lieu à une expansion du tourisme dans de nouvelles destinations et régions sans tenir compte convenablement de la conservation de la biodiversité (y compris les pollinisateurs). L'expansion prévue du tourisme, au moins pour les prochaines décennies, indique qu'il faut prêter davantage d'attention à sa planification, à l'aide d'outils pouvant limiter les impacts sur le long terme. L'expansion du tourisme ne se base pas uniquement sur des infrastructures physiques, elle a lieu également sur la gamme d'expériences à la disposition des touristes. Il est de plus en plus courant que les touristes ne s'intéressent pas juste à des

vacances typiques « soleil, mer et sable », mais à tout un éventail qui ne cesse de s'élargir d'offres touristiques, qui ont toutes un impact sur l'environnement naturel et les communautés locales. Par conséquent, la réduction de l'impact du tourisme sur la biodiversité et les pollinisateurs est essentielle pour lui assurer de rester une source majeure d'activité économique. Ce fait a également été reconnu au niveau des politiques de l'UE et souligné dans la communication de la Commission européenne « Agenda pour un tourisme européen compétitif et durable » [6].

Même si toutes les industries peuvent jouer un rôle dans l'amélioration de la santé des pollinisateurs sauvages, les entreprises de tourisme disposent d'une opportunité unique d'attirer davantage de clients tout en bénéficiant à l'environnement naturel. Sans les pollinisateurs, les fleurs sauvages ne pourraient pas faire mûrir leurs graines, les écosystèmes se détérioreraient, entraînant une baisse de la biodiversité et des services assurés par nos écosystèmes. Or, la biodiversité est vitale pour le tourisme. En effet, le tourisme et la pollinisation sont étroitement liés aussi bien en termes d'impacts que de dépendance. De nombreux types de tourisme dépendent directement des services écosystémiques et de la biodiversité (écotourisme aussi connu sous le nom de tourisme basé sur la nature, agrotourisme, tourisme bien-être, tourisme d'aventure, etc.). Le tourisme a recours à des services récréatifs et des services d'approvisionnement prêtés par les écosystèmes. Les touristes recherchent des expériences authentiques de tourisme culturel et respectueux de l'environnement. Ils veulent entrer en contact avec les communautés d'accueil et locales de la destination, tout en découvrant la flore, la faune, les écosystèmes et leur conservation. D'autre part, un nombre trop élevé de touristes peut aussi avoir un effet négatif dégradant sur les pollinisateurs sauvages et leurs habitats ainsi que sur la biodiversité et les écosystèmes au sens plus large.

Différences entre les abeilles mellifères et les abeilles sauvages

Pour relever ce défi, il est essentiel de comprendre la différence entre les abeilles sauvages et les abeilles mellifères. L'abeille mellifère et l'abeille sauvage sont souvent toutes les deux incluses dans les activités de conservation et autres campagnes relatives aux abeilles. Bien entendu, elles ont beaucoup de points communs, mais présentent toutefois des différences clés. Il existe environ 2 000 espèces d'abeilles en Europe alors que l'abeille mellifère (la seule espèce qui produit du miel) n'en est qu'une seule. Bien qu'il soit possible de trouver quelques colonies d'abeilles mellifères sauvages, la plupart des colonies de ces abeilles sont élevées par des apiculteurs (abeilles mellifères gérées) pour la

production de miel et d'autres produits. Par conséquent, l'occurrence et la densité des abeilles mellifères dépendent de l'emplacement des ruches. Le lieu est déterminé par les apiculteurs et les individus s'alimentent ainsi des différents types de fleurs disponibles aux alentours de la ruche. Les abeilles sauvages, quant à elles, peuvent être aussi généralistes que les abeilles mellifères et s'alimenter de différents types de fleurs, tandis que d'autres se spécialisent pour s'alimenter exclusivement d'une seule espèce de plante à fleur ou d'un nombre réduit d'entre elles. Par ailleurs, les abeilles sauvages se présentent généralement en moindres densités, mais comme elles sont plus diverses, elles jouent un rôle écologique beaucoup plus varié, en se nourrissant et en faisant leur nid dans de nombreux habitats différents. D'ailleurs, les densités élevées d'abeilles mellifères peuvent affecter négativement les pollinisateurs sauvages, y compris les réseaux de plantes dépendantes des pollinisateurs [9].

Alors que certaines cultures et fleurs sauvages peuvent être pollinisées par les abeilles mellifères et les abeilles sauvages, de nombreuses autres (comme les légumineuses) ne peuvent être pollinisées que par des abeilles sauvages spécifiques. En général, les abeilles sauvages sont plus efficaces et productives que les abeilles mellifères en matière de pollinisation [10, 11]. De même, contrairement aux abeilles mellifères, les abeilles sauvages assurent ce service gratuitement. Même si les abeilles mellifères ont de toute évidence un rôle à jouer, le maintien d'une communauté riche en espèces de pollinisateurs sauvages est essentiel pour garantir un service de pollinisation durable à long terme.

La diversité des espèces garantit que les plantes pourront être pollinisées, même sans l'action de certaines espèces ou lorsque les populations sont trop peu nombreuses pour polliniser efficacement. Elle assure la résilience face aux environnements en constante évolution et permet d'amortir les changements majeurs à l'avenir incertain ou imprévisibles, en particulier dans le contexte du changement climatique.



- Les abeilles mellifères peuvent être sauvages, mais elles sont souvent élevées artificiellement pour les besoins des humains, comme la production de miel. Ce sont les seules abeilles qui produisent du miel.
- Les abeilles mellifères vivent dans de grandes colonies avec des milliers d'autres abeilles de leur famille. Certaines abeilles sauvages, telles que les bourdons, vivent en petites colonies (de 50 à 200 individus), mais la plupart sont des animaux solitaires sans colonie.
- Il n'existe qu'une seule espèce d'abeille mellifère en Europe, mais on en compte près de 2 000 pour les abeilles sauvages.



L'ensemble du tourisme (même les centres-villes) dépend des ressources naturelles pour l'approvisionnement en nourriture et en eau pure ainsi que d'autres « services écosystémiques » qui, en fin de compte, dépendent du bon fonctionnement de la nature. Pour la plupart des autres types de tourisme, les pollinisateurs sauvages et la biodiversité au sens plus large contribuent considérablement à l'aspect attrayant et à la qualité des destinations et donc à leur compétitivité : par exemple, la qualité de l'eau et la végétation naturelle sont des services écosystémiques qui rendent une destination attrayante. Or, la biodiversité est une attraction directe au cœur des produits touristiques basés sur la nature, tels que le tourisme dans des zones protégées comme le réseau Natura 2000.

La réduction de l'impact environnemental du tourisme est essentielle pour lui assurer de rester une source majeure d'activité économique. Étant donné l'importance du capital humain et de la forte dépendance du tourisme aux ressources naturelles, un développement de l'industrie de façon durable est essentiel pour rester compétitif et viable. En effet, l'analyse de rentabilité concernant la biodiversité et les pollinisateurs est facile à faire pour le secteur du tourisme qui dépend directement de la biodiversité pour ses activités.

Par rapport à d'autres secteurs, celui du tourisme est assez en avance en ce qui concerne l'approche de la biodiversité. Plusieurs initiatives³ ont déjà été lancées pour étudier et exploiter le lien étroit entre la biodiversité et le tourisme, comme des outils concrets et des recommandations, rapports et cartes. Ces documents et bonnes pratiques ciblent déjà les différents types d'entités au sein de ce secteur : services hôteliers (hôtels, restaurants, etc.), services de transport, activités

de loisir de plein air, écotourisme, tour-opérateurs et agences de voyages. Des initiatives impliquant des entreprises privées sont déjà en place en ce qui concerne le tourisme durable, notamment l'Initiative des tour-opérateurs (TOI) pour le développement d'un tourisme durable.

Par exemple, pour le tourisme basé sur la nature, les recettes des entreprises dépendent dans une très grande mesure de la biodiversité et de la santé de l'écosystème environnant. Dans ce cas, il en faut peu pour persuader les propriétaires et gérants d'entreprises d'investir dans la gestion de la biodiversité. Essentiellement, les avantages du tourisme responsable et sa contribution à l'amélioration de l'état des pollinisateurs sauvages pour les entreprises comprennent :

- la diversification et l'amélioration des services et des produits ;
- l'apport d'un point de vue durable pour le marketing et la promotion ;
- l'amélioration de l'opinion publique et de la perception globale de l'entreprise et du secteur ;
- la distinction des entreprises par rapport à ses concurrents et la possibilité de servir de modèle d'entreprise responsable et innovante, permettant ainsi d'acquérir de nouveaux clients ;
- l'attraction d'entreprises complémentaires et, par conséquent, la création de croissance économique.

Cela garantira par ailleurs la gestion durable des ressources touristiques, afin d'assurer une utilisation à long terme des sites et des ressources touristiques, tout en encourageant un comportement responsable parmi les touristes. Tous les acteurs impliqués dans le secteur du tourisme et ceux qui en bénéficient pourront

³ Services écosystémiques : avantages dérivés de la nature dont bénéficient les humains, la pollinisation étant le service gratuit assuré par les pollinisateurs sauvages.



De toute évidence, la biodiversité est un actif vital pour l'industrie du tourisme. Les touristes profitent souvent des paysages naturels, y compris les parcs nationaux, les environnements côtiers et les régions montagneuses, qui renferment tous une biodiversité riche. La présence de pollinisateurs sauvages est signe de pureté et de bonne santé de l'environnement, des caractéristiques recherchées par tous les touristes. De nombreux touristes ne retourneront pas à des endroits pollués ou délabrés. Comme le tourisme constitue un pilier fondamental pour l'économie locale et dépend en même temps de la nature, il est important d'assurer un développement du tourisme qui protège la biodiversité. Les impacts négatifs potentiels des activités touristiques sur la biodiversité doivent être atténués avec efficacité.

en tirer profit aujourd'hui et plus tard. Enfin, des risques concernant l'image et la réputation des entreprises peuvent survenir dans le contexte de nouveaux marchés et la relation avec les clients et les parties prenantes qui ont davantage conscience des questions relatives aux pollinisateurs et à l'écologie. L'établissement de partenariats durables avec des parties prenantes et l'identification d'objectifs communs peuvent bénéficier à la réputation d'une entreprise autant qu'aux populations de pollinisateurs sauvages. L'atténuation de ces risques renforcera la réputation de la marque et l'image de l'entreprise. De plus, les entreprises qui défendent le développement durable bénéficieront de cette image.

Dans le Chapitre 2, d'autres conseils sont donnés sur ce que peut faire le secteur pour aborder le problème des pollinisateurs sauvages afin de récolter les multiples bénéfices pour les entreprises, l'environnement et la société.

1.2 Impacts sur les sites et la chaîne de valeur

Comme le montre la Figure 1, toute entreprise est une chaîne de valeur dont les différentes parties peuvent avoir des impacts environnementaux et sociaux.



Figure 1. Lien de la chaîne de valeur avec les principales causes de la perte de biodiversité

Comme les secteurs et les entreprises individuelles sont poussés à répondre de tous leurs impacts, ils se tournent vers leur chaîne de valeur pour procurer des informations permettant de surveiller et réduire ceux-ci, notamment le traçage de la provenance des matériaux, leurs conditions d'extraction ou de fabrication, le lieu et les manières de procéder, ainsi que la façon dont les produits sont conditionnés, transportés, utilisés et mis au rebut. Ces informations sont minutieusement examinées par les acteurs concernés, comme les différents intervenants, les investisseurs et les autorités de régulation [8].

La maîtrise de l'ensemble de l'empreinte environnementale des produits et des services est devenue un véritable défi pour le secteur privé et les acteurs associés, tels que les fabricants et les détaillants. Les progrès réalisés au niveau des méthodologies de comptabilité et de comptes-rendus permettent aux entreprises d'identifier les fournisseurs les plus performants quant à la réduction de la dépendance aux ressources et de l'impact environnemental. Elles pourront ainsi encourager les fournisseurs à une

gestion rentable des risques et des opportunités au sein de leurs propres chaînes de valeur et développement de produits [9].

Toutes les organisations touristiques dépendent de fournisseurs externes pour fournir des matériaux et des services. Les impacts environnementaux découlant de la production et de la fourniture de ces matériaux et services peuvent être considérables par rapport aux impacts environnementaux issus directement des activités se déroulant au sein des entreprises de tourisme ou gérées par ces dernières. En même temps, l'impact environnemental de l'utilisation et la mise au rebut peut varier considérablement selon la conception des produits et des services. Par conséquent, toutes les organisations ont le potentiel de réduire significativement l'impact environnemental total (direct et indirect) découlant de leurs activités à travers le choix de bâtiments, d'équipements, de consommables et de services associés à de meilleures performances environnementales.





2. POURQUOI LES POLLINISATEURS SONT-ILS IMPORTANTS POUR VOTRE ENTREPRISE ?

La gestion d'une entreprise tout au long de la chaîne de valeur et des services écosystémiques impliqués nécessite une évaluation des risques et des opportunités à différents niveaux : opérations, réglementations et législations, marketing et réputation, finances et société. Le secteur est bien placé pour saisir les opportunités et agir positivement et efficacement pour les populations de pollinisateurs sauvages (voir le Tableau 1 pour obtenir une vue d'ensemble).

Dr Beynon's Bug Farm a lancé le St Davids Pollinator Trail, une entreprise communautaire innovante qui connecte des sites touristiques sur toute la péninsule St Davids du Pays de Galles.

Vous voulez savoir ce que font déjà d'autres précurseurs ? Consultez le chapitre 4.

Brussels Airport Company s'est engagée à préserver la biodiversité à l'aéroport, voire l'améliorer en cas de possibilité. Un inventaire réalisé par l'ONG locale Natuurpunt a déterminé la présence de plusieurs espèces rares de pollinisateurs qui ont élu domicile dans les prairies de l'aéroport.

Vous voulez connaître les avantages que cela a apporté à l'entreprise ? Consultez le chapitre 4.

En 2008, conjointement avec Accor, l'UICN a exploré la contribution que les hôtels peuvent apporter à la conservation et à l'amélioration de la biodiversité à travers leurs activités quotidiennes. Au sein du secteur des voyages et du tourisme, les hôtels occupent une position unique pour répandre le message et faire le buzz au sujet des abeilles et des pollinisateurs.

Vous voulez savoir ce que peut faire votre entreprise ? Consultez le chapitre 3.

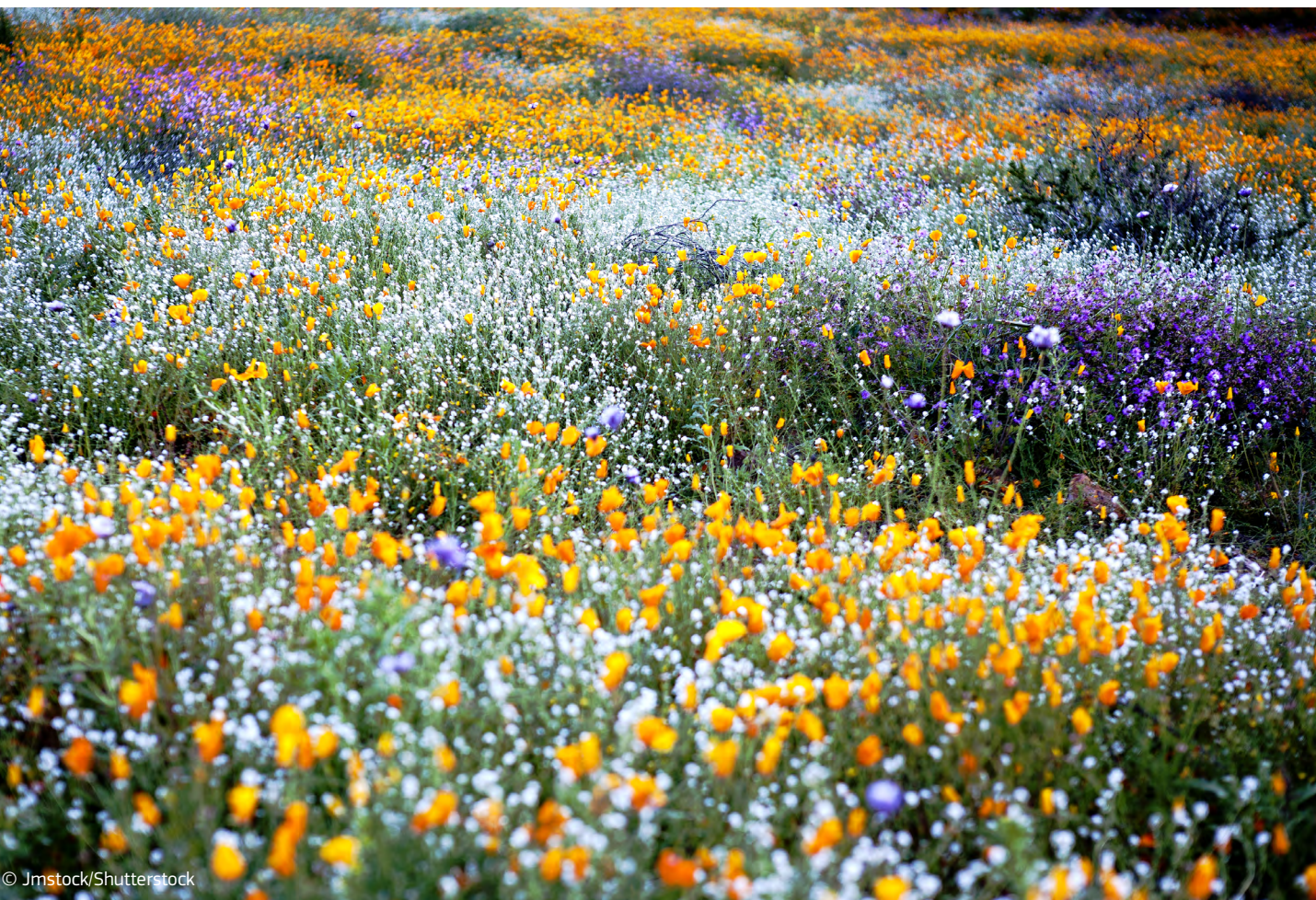


Tableau 1. **Pourquoi** les insectes pollinisateurs sont importants pour votre entreprise et **quoi faire** (les risques et opportunités qui sont spécifiques au secteur du tourisme et d'une importance capitale sont signalés en gras).

	Risques	Opportunités
<p>Opérations Activités, dépenses et processus habituels de l'entreprise</p>	<p>► Dégradation des habitats et perte de pollinisateurs à mesure que le tourisme poursuit son expansion et transforme les terrains pour des usages touristiques (par ex. pour construire plus d'installations d'hébergement et de tourisme).</p>	<p>► Amélioration de la qualité environnementale des zones touristiques, entraînant de meilleurs produits touristiques.</p> <p>► L'intégration d'actions en faveur des pollinisateurs sauvages aux plans de développement pourrait améliorer le rapport avec les parties prenantes et, par conséquent, faciliter l'accès aux terrains, aussi bien à l'étape d'exploration de nouvelles zones pour le développement touristique que pour l'expansion de zones existantes.</p> <p>► Prêter d'autres services écosystémiques et avantages associés (par ex., en reliant la gestion de l'eau et du carbone à des actions favorables aux pollinisateurs).</p>
<p>Législations et réglementations Lois, politiques publiques et réglementations qui affectent les performances des entreprises</p>	<p>► Nouvelles réglementations ou droits de licence pour protéger la nature et les insectes pollinisateurs.</p> <p>► Augmentation des coûts de conformité.</p> <p>► Augmentation des coûts d'investissement ou réduction des activités économiques en raison de refus de permis ou de leur délivrance tardive.</p> <p>► Augmentation des amendes, sanctions, compensation ou coûts juridiques.</p>	<p>► Réduire les coûts de conformité et/ou d'autres coûts en :</p> <ol style="list-style-type: none"> faisant preuve de plus de proactivité vis-à-vis des (nouveaux) cadres législatifs et politiques gouvernementales en matière d'environnement ; anticipant les impacts négatifs ; intégrant l'identification des risques pour les pollinisateurs à la gestion de la chaîne d'approvisionnement et aux systèmes de certification des entreprises (par ex., ISO14001, FSC⁴, PEFC⁵).
<p>Finances Coûts et accès au capital, y compris créances et capitaux propres</p>	<p>► Augmentation des coûts de financement (taux d'intérêts plus élevés ou conditions plus strictes).</p> <p>► Perte d'intérêt des institutions financières ou des investisseurs.</p>	<p>► Gagner ou conserver l'intérêt et la confiance des investisseurs, ce qui peut améliorer l'accès au financement et/ou en réduire les coûts.</p> <p>► De nouveaux « fonds verts » peuvent apparaître.</p> <p>► De nouveaux marchés environnementaux peuvent émerger (par ex., crédits de compensation de carbone, sites de compensation écologique, paiements pour les services écosystémiques [10], etc.).</p> <p>► Diversification des produits touristiques, venant compléter les efforts mis en œuvre pour combattre l'aspect saisonnier de l'offre touristique.</p>

⁴ Forest Stewardship Council

⁵ Programme de reconnaissance des certifications forestières

	Risques	Opportunités
<p>Réputation et marketing Confiance en l'entreprise et relations avec les acteurs en lien direct avec l'entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le changement des valeurs ou des préférences des clients peut entraîner une réduction de la part de marché. ▶ Augmentation de la rotation du personnel entraînant une augmentation des coûts de recrutement et de fidélisation. ▶ Réduction de la fidélité des fournisseurs clés ou des fournisseurs de services de l'entreprise. ▶ Campagnes publiques, par ex. à travers la publicité négative sur le tourisme non durable. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les marchés et produits environnementaux émergents peuvent apporter de nouvelles sources de revenu (par ex., crédits de compensation de carbone, compensation écologique au niveau des habitats, paiements pour les services écosystémiques [10], etc.). ▶ Améliorer le bien-être physique et mental des employés. ▶ Améliorer la capacité d'attraction et de fidélisation des employés. ▶ Mettre en valeur l'entreprise auprès de clients clés qui exigent de solides engagements en matière de développement durable sur un marché toujours plus concurrentiel.
<p>Société Relations avec la société en général</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les communautés locales peuvent tenir le tourisme pour responsable du déclin des pollinisateurs lorsque les terrains ne sont pas gérés de façon durable et que la pression touristique est forte mais mal régulée. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les communautés locales peuvent bénéficier d'autres services écosystémiques améliorés qui vont de pair avec la mise en place de mesures favorables aux pollinisateurs, par ex. à travers l'amélioration de l'accès aux espaces verts pour les loisirs, de la pureté de l'air et de la régulation des cours d'eau.



3. QUE PEUT FAIRE VOTRE ENTREPRISE ?



Pour éviter les risques et saisir les opportunités décrites auparavant (voir Chapitre 2), il est important que le secteur des entreprises touristiques prenne des mesures pour améliorer l'état des pollinisateurs. Des mesures de protection de la biodiversité et des pollinisateurs peuvent être prises à tous les niveaux de la chaîne de valeur du tourisme et à toutes les étapes de développement des destinations. Des administrations publiques et des agences associées peuvent gérer de nombreux aspects du développement durable du tourisme au sein des destinations à travers l'élaboration de réglementations et de politiques fiscales ainsi qu'en assurant la coordination et en donnant des conseils. De cette façon, il est possible de prévenir ou de contrer la perte de biodiversité.

Le Chapitre 3.1 propose une vue d'ensemble des mesures applicables aux zones touristiques et aux activités accessibles aux touristes. Le Chapitre 3.2 se concentre sur les mesures qui peuvent être prises dans le contexte de la chaîne de valeur. En plus des sites touristiques, les entreprises du secteur du tourisme possèdent aussi souvent des propriétés qui ne sont pas ouvertes au public, par exemple les locaux du siège d'une entreprise ainsi que les propriétés d'une entreprise qui n'ont pas encore été développées à des fins commerciales. Le Chapitre 3.3 du présent guide contient des conseils sur la façon de développer ces espaces au bénéfice des pollinisateurs et de la biodiversité au sens plus large, y compris des actions au niveau local valables pour toutes les entreprises.

3.1 Actions au niveau des espaces/activités touristiques

Le tourisme est porteur d'un fort potentiel pour contribuer au développement socio-économique durable et à la conservation environnementale. Il peut soutenir la protection des ressources naturelles car les résidents prennent conscience de la valeur de leurs actifs et tentent de la préserver ainsi que d'assurer une autre forme d'occupation des sols permettant la diversification des paysages. De plus, le tourisme peut contribuer à maintenir les moyens de subsistances et à préserver les pratiques culturelles. Les efforts mis en œuvre pour protéger les pollinisateurs sauvages font naître des opportunités **d'éducation et de sensibilisation pour comprendre et respecter la diversité culturelle ainsi que la biodiversité**. Toutes ces opportunités peuvent être ciblées en gérant et en profitant du tourisme de façon responsable.



La seule mesure la plus efficace pour protéger la biodiversité et les habitats d'espèces telles que les pollinisateurs au sein d'une destination est l'aménagement du territoire et, en particulier, la division du territoire pour désigner des zones protégées et **réguler le lieu, l'intensité et le type de développement touristique en fonction des capacités de charge écologiques**. Pour plus d'efficacité, **l'aménagement du territoire doit être exécuté en permanence et dès le début du développement des destinations**.

L'aménagement du territoire concerne autant les développements touristiques spécifiques (par ex. les hôtels) que le développement d'infrastructures qui peuvent augmenter la capacité de charge d'une zone ou engendrer des dégâts directs à travers la fragmentation des habitats et indirects en facilitant l'accès à des zones sensibles (par ex. des routes). À grande échelle, la conservation de la biodiversité et le développement d'un tourisme durable nécessitent une gestion au niveau des destinations où l'outil central permettant ce développement durable est le « Plan de destination ». Le développement de ce type de plan implique la coordination de tous les acteurs publics et privés concernés afin de coordonner un développement touristique durable et de minimiser les charges environnementales issues des activités touristiques au sein de la destination. À plus petite échelle, le tourisme bénéficiera de toute évidence du développement de partenariats fructueux avec les personnes vivant à proximité des développements touristiques et peut diriger l'établissement de comptes-rendus sur les actions entreprises pour la planète en partageant ses résultats concernant l'amélioration de l'état des pollinisateurs.

En outre, différentes organisations et autres outils sont disponibles pour aider les gestionnaires des destinations à réaliser un développement touristique durable. **Le recours à des partenaires locaux (ONG, experts en biodiversité et institutions de recherche) pourrait être déterminant lors de la planification d'activités locales et la conception de mesures et d'initiatives de conservation**, en particulier pour les entreprises ne disposant pas des connaissances nécessaires.

Le Conseil mondial du tourisme durable (GSTC) comprend des agences de l'ONU, des grandes sociétés de voyages, des hôtels, des offices du tourisme nationaux et des tour-opérateurs. Sa mission consiste à encourager le développement des connaissances et de la compréhension ainsi que l'adoption de pratiques touristiques durables. Le GSTC rassemble et met à disposition des outils et des formations pour encourager le tourisme durable. De même, l'UICN propose des recommandations sur le tourisme durable⁶.

Par ailleurs, différents labels certifient l'attitude durable de l'activité touristique auprès des consommateurs. Même si la pollinisation ou la biodiversité au sens plus large ne se trouvent pas forcément au centre des critères à remplir, les exigences associées aux labels visent à réduire l'impact des organisations de loisirs sur l'environnement local. Par conséquent, la biodiversité locale bénéficie de ces éco-labels.

La Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés de la fédération EUROPARC est un bon exemple d'outil pratique pour le développement d'un tourisme durable dans les zones protégées d'Europe. Cette charte vise à mieux faire connaître les zones protégées d'Europe et les soutenir, ainsi qu'à améliorer le développement durable et la gestion du tourisme au sein de ces espaces, tout en tenant compte des besoins de l'environnement, des résidents, des entreprises locales et des visiteurs.

Il est essentiel que les entreprises du secteur du tourisme assurent une surveillance systématique des pollinisateurs sauvages sur les sites touristiques afin de comprendre les impacts négatifs potentiels des activités touristiques sur ces insectes. Elles doivent aussi en faire de même avec les éventuelles mesures mises en place pour atténuer ces effets. Elles pourront ainsi faire le suivi de la mesure dans laquelle leurs objectifs ont été atteints, tout en obtenant des données précieuses permettant de voir comment améliorer les actions à venir. La surveillance peut aussi constituer un outil de gestion intéressant pour permettre aux chefs de projets de faire le suivi de l'avancée vers les résultats escomptés : activités planifiées et jalons définis sur une chaîne de valeur. Pour que les efforts d'une entreprise soient reconnus, le recours à des partenaires locaux (ONG, institutions de recherche) peut être crucial pour aider à la surveillance des efforts sur le terrain.

⁶ Leung, Yu-Fai, Spenceley, Anna, Hvenegaard, Glen, and Buckley, Ralf (eds.) (2018). Tourism and visitor management in protected areas: Guidelines for sustainability. Best Practice Protected Area Guidelines Series No. 27, Gland, Switzerland: IUCN. xii + 120 pp.

3.2 Actions sur la chaîne de valeur

Les solutions de chaînes de valeur respectueuses de l'environnement peuvent aider les entreprises à améliorer leur image, la satisfaction des employés, la fidélité/satisfaction des clients et les rapports avec les différents intervenants, tout en assurant un impact positif, direct et indirect, sur la biodiversité globale et les services écosystémiques.

En Europe, l'industrie est dominée par un nombre réduit de grands tour-opérateurs. Par ailleurs, les marges étroites entraînent une concurrence féroce et une tendance aux réservations en ligne. Par conséquent, les tour-opérateurs ont de nombreuses raisons de mettre en œuvre des mesures de développement durable, notamment le fait de pouvoir augmenter leurs activités grâce à une image responsable. Les tour-opérateurs peuvent améliorer la gestion et les performances environnementales de leurs fournisseurs d'hébergement à travers un ensemble de mesures volontaires et d'exigences obligatoires. En particulier, ils peuvent développer et **promouvoir des forfaits touristiques qui excluent les options nuisibles pour l'environnement mais comprennent des choix de transport, d'hébergement et d'activités de première classe en termes d'environnement**. De même, ils peuvent fournir des informations aux clients sur les impacts environnementaux des forfaits touristiques et recommander des actions positives pouvant être entreprises aussi bien par leurs clients que par les invités pendant les vacances pour minimiser leur impact environnemental.

Indépendamment de leur type et leur taille, les organisations touristiques peuvent toutes établir une gestion de la chaîne d'approvisionnement, en particulier l'approvisionnement vert. Les grandes entreprises ont plus de possibilités de tirer profit de leur influence sur les chaînes d'approvisionnement, mais les PME peuvent aussi exercer une influence considérable sur les chaînes d'approvisionnement locales. Par exemple, l'hôtel Gavarni est un petit hôtel de 25 chambres à Paris qui a mis en œuvre l'approvisionnement vert de façon extensive, notamment à travers des contrats d'énergie renouvelable et l'utilisation de détergents écologiques uniquement. L'hôtel a même incité des fournisseurs locaux à modifier leurs processus. En effet, pour le secteur du tourisme (gestion des destinations, tour-opérateurs, installations d'hébergement, campings et entreprises proposant des activités récréatives), il peut être possible d'améliorer rapidement le développement durable de la chaîne d'approvisionnement en identifiant et en ayant recours à des fournisseurs plus durables, en particulier lorsque leurs performances sont vérifiées à travers une certification pertinente et rigoureuse délivrée par un tiers. Parfois, les entreprises n'ont pas la possibilité d'engager d'autres fournisseurs, en particulier à grande échelle. Dans ce cas, il peut être préférable d'établir des normes et des programmes visant à améliorer les performances environnementales des fournisseurs. Pour cela, il est recommandé d'adopter une approche par étapes avec des normes graduelles afin d'encourager l'amélioration continue. Lorsqu'une entreprise choisit d'opter pour des fournisseurs locaux, elle devra peut-être en engager un plus grand nombre. Les enquêtes locales ou les recherches sur Internet sont le meilleur moyen d'identifier les fournisseurs locaux de produits plus durables. Les grandes organisations peuvent aussi proposer une formation sur la protection de la biodiversité à leurs fournisseurs. De plus, la communication sur les problèmes de biodiversité comme la perte de pollinisateurs constitue une étape critique pour faire progresser la responsabilité des entreprises. Elle les aidera à clarifier et à approfondir leurs engagements envers la biodiversité ainsi qu'à prendre les mesures urgentes nécessaires.

Les grandes entreprises telles que les hôtels ou les chaînes hôtelières peuvent introduire des exigences environnementales dans les contrats ou demander aux fournisseurs de signer des codes de conduite régis par la loi qui spécifient des critères environnementaux minimum et/ou donnent l'autorisation de réaliser un audit de l'aspect environnemental. Par exemple, dans la charte Accor de développement durable en matière d'approvisionnement (voir l'exemple d'Accor au Chapitre 4), l'entreprise demande aux fournisseurs de signer la charte et de s'engager à la respecter ainsi qu'à s'assurer que leurs fournisseurs (secondaires) et sous-traitants la respecte également. La signature de la charte représente un accord de participation au processus de développement durable d'Accor et de mise en œuvre de plans d'action le cas échéant, y compris l'acceptation que des tiers réalisent des audits de développement durable et établissent des plans d'action au nom d'Accor.

Pour contribuer à améliorer l'état des pollinisateurs, il est fortement recommandé de collaborer avec des ONG, les autorités responsables de la conservation de la nature et/ou des chercheurs, aussi bien au niveau national qu'international. Avec leur aide, les entreprises touristiques peuvent intégrer à l'ensemble de leurs activités des moyens de préserver la biodiversité et de réduire les menaces pesant sur les écosystèmes.

Les entreprises de tourisme ont aussi la possibilité de soutenir l'innovation et les performances environnementales au sein du secteur à travers le financement de recherches spécifiques au secteur et appliquées. Le secteur peut (co-)développer des recherches pour réduire les impacts environnementaux directs et indirects de ses activités ainsi que pour approfondir les connaissances sur ce qui est nécessaire localement pour assurer la bonne santé des populations de pollinisateurs.

Par ailleurs, les entreprises touristiques peuvent **informer et sensibiliser les différents intervenants** (professionnels du secteur, élus, touristes, communautés locales) **concernant la conservation de la biodiversité**. Ces actions pourraient aider les touristes et les professionnels à améliorer leur comportement par rapport à la conservation de la biodiversité.

3.3 Actions sur site/au niveau local

Alors que le chapitre précédent était axé sur des actions spécifiques au secteur, cette dernière partie propose un ensemble de mesures qui peuvent être appliquées à tous les secteurs d'activités, car elles visent l'emplacement spécifique des entreprises (par exemple, les locaux du siège ou des installations industrielles), ainsi que leurs propriétés qui n'ont pas encore été développées à des fins touristiques.

Action sur le domaine des entreprises

Les entreprises peuvent établir un plan d'action à long terme, parallèlement à un plan de gestion, qui identifie et protège les endroits de leurs sites qui procurent déjà aux pollinisateurs sauvages de la nourriture (par exemple, parcelles de fleurs sauvages, mauvaises herbes ou haies fleuries) et un abri (comme la terre nue, l'herbe haute et les murs en pierre sèche). Pour assurer une gestion respectueuse des pollinisateurs, les actions suivantes sont essentielles :

- ▶ Réduire la fréquence de tonte pour créer des prairies riches en espèces. Les habitats naturels peuvent être complétés par des artificiels (par exemple, des hôtels à abeilles).
- ▶ Lors de la plantation en faveur des pollinisateurs, utiliser des espèces indigènes (mélanges de graines, trèfles, bulbes, arbres et arbustes). S'assurer que les pollinisateurs sauvages disposent de ressources alimentaires tout au long de la saison de végétation.
- ▶ Assurer la connectivité avec des infrastructures vertes environnantes et importantes pour la nature en créant des prairies et d'autres types de végétation favorisant la biodiversité.



- ▶ Éviter et contrôler la propagation d'espèces exotiques envahissantes⁷, aussi bien de plantes que d'animaux.
- ▶ Envisager la construction de toitures et murs végétaux⁸ qui peuvent constituer une base alimentaire considérable pour les pollinisateurs sauvages.
- ▶ Réduire la pollution lumineuse car la lumière artificielle peut affecter négativement les populations d'insectes.
- ▶ Adopter un protocole de gestion respectueuse des pollinisateurs et ne pas utiliser de pesticides (insecticides, fongicides et herbicides), qui peuvent être nocifs pour les pollinisateurs sauvages.
- ▶ Veiller à ce que les entrepreneurs qui gèrent le domaine de l'entreprise sachent que l'entreprise cherche à améliorer les conditions des pollinisateurs sauvages et comment y arriver.

Il est recommandé que les entreprises collaborent avec des ONG/autorités locales ou des experts pour inclure la biodiversité et les services écosystémiques à l'étape de conception de leur site. Ces entités peuvent aussi aider au développement d'indicateurs clés de performances (KPI) et, comme nous l'avons déjà indiqué, à la surveillance, au compte-rendu et à l'évaluation des résultats. L'entreprise pourrait, par exemple, surveiller la présence et la diversité d'espèces locales de pollinisateurs sur son site et à plus grande échelle, soit à travers des partenariats locaux, soit en participant à des programmes locaux de science citoyenne⁹.

Ces actions sur le domaine des entreprises peuvent être bénéfiques pour les pollinisateurs sauvages et la biodiversité globale, d'autant plus si elles sont mises en œuvre à l'étape de conception du site, alors que l'aménagement paysager et les infrastructures laissent encore la porte ouverte à la créativité. **Pour assurer la présence d'habitats pour les pollinisateurs sauvages, le principe à suivre est de laisser la nature se régénérer toute seule.** Cette action peut être complétée par la plantation supplémentaire de mélanges de graines de fleurs indigènes, en cas de besoin.

Actions générales ne nécessitant pas de posséder un terrain

Il est recommandé que les entreprises intègrent des actions favorables aux pollinisateurs à leur stratégie et leurs activités quotidiennes :

- ▶ Intégrer des pratiques respectueuses des pollinisateurs au système de gestion environnementale de l'entreprise et/ou d'autres programmes ou normes de certification.
- ▶ Introduire des règles internes pour la biodiversité, qui comprennent des mesures visant à améliorer la pollinisation. Par exemple, en établissant une politique d'achats respectueux de la biodiversité ou des pollinisateurs, l'entreprise peut orienter ses fournisseurs vers une réduction des impacts négatifs sur les pollinisateurs.
- ▶ Relier la stratégie de l'entreprise aux politiques nationales et internationales relatives à la biodiversité (y compris l'Initiative européenne sur les pollinisateurs) ainsi qu'aux ODD¹⁰ (à savoir l'ODD 15 « Vie terrestre », l'ODD 2 « Faim zéro » et l'ODD 12 « Consommation et production responsables »).

En outre, l'entreprise peut investir dans des projets visant à rétablir, créer et connecter des habitats de pollinisateurs pour réduire l'empreinte environnementale de ses bâtiments et activités, ainsi que pour en tirer des bénéfices environnementaux au sens large (réduction des déchets solides et des eaux usées, moins de pollution, efficacité énergétique, etc.) et mettre en place un approvisionnement vert. Globalement, ces améliorations bénéficieront aussi bien à la nature qu'aux pollinisateurs sauvages.

⁷ UICN. 2019. Gestion des espèces exotiques envahissantes pour protéger les pollinisateurs sauvages. Recommandations techniques préparées par l'UICN pour la Commission européenne.

⁸ Voir aussi IPEE 2020. « Actions citoyennes pour la conservation des pollinisateurs : guide pratique ». Guide préparé par l'Institut pour une politique européenne de l'environnement à la demande de la Commission européenne & Wilk. B. Rebollo. V. Hanania. S. 2019. « Guide pour des villes respectueuses des pollinisateurs : comment les aménageurs et les gestionnaires de l'occupation des sols peuvent-ils créer des environnements urbains favorables pour les pollinisateurs ? ». Recommandations préparées par ICLEI Europe pour la Commission européenne.

⁹ Voir également « Actions citoyennes pour la conservation des pollinisateurs : guide pratique », un guide préparé par l'Institut pour une politique européenne de l'environnement (2020) à la demande de la Commission européenne.

¹⁰ <https://www.cbd.int/2011-2020/about/sdgs>

De même, l'entreprise peut chercher à **sensibiliser** :

- ▶ **la communauté locale** : sponsoriser la création/restauration d'habitats de pollinisateurs ou organiser des formations/conférences données par un expert sur la conservation des pollinisateurs sauvages ;
- ▶ **le lieu de travail** :
 1. organiser des séances de formation ou des ateliers pour les employés sur le thème des pollinisateurs (par exemple, comment s'assurer d'avoir un jardin favorable aux pollinisateurs ou comment observer et recenser les pollinisateurs sauvages pour contribuer aux efforts de surveillance) ;
 2. des aspects environnementaux à chaque étape du processus d'acquisition de biens, services et travaux (approvisionnement vert) ;
- ▶ **le secteur d'activités** : partager ses expériences concernant la mise en place de mesures favorables aux pollinisateurs grâce à la plate-forme européenne Business @ Biodiversity¹¹ lors de conférences ou de séminaires pertinents, et/ou sur les réseaux sociaux avec le hashtag #EUPollinators.

¹¹ https://ec.europa.eu/environment/biodiversity/business/index_en.htm



4. QUE FONT DÉJÀ LES PRÉCURSEURS ?

Cette section présente un ensemble limité et non exhaustif d'exemples d'entreprises qui agissent en faveur des pollinisateurs, afin d'illustrer la diversité d'actions potentielles pouvant être mises en œuvre par le secteur du tourisme. Cette liste a été générée en consultant les membres de la plate-forme européenne Business @ Biodiversity¹², ainsi qu'à travers une analyse documentaire.

Dr Beynon's Bug Farm

Entreprise : Dr Beynon's Bug Farm s'appuie sur une approche mettant la nourriture, l'agriculture, la recherche et la conservation sur un pied d'égalité.

Action :

La ferme d'élevage dispose d'un programme de recherche qui couvre tous les aspects de la chaîne alimentaire : élevage d'insectes comestibles pour l'alimentation humaine et animale ; élevage d'insectes indigènes à des fins de gestion des terres ; et utilisation des insectes de service pour cultiver plus efficacement. La ferme a aussi lancé le St Davids Pollinator Trail, une entreprise communautaire innovante qui connecte des sites touristiques sur toute la péninsule St Davids du Pays de Galles. Ce projet vise à faire prendre conscience de l'importance des insectes pollinisateurs et à inciter les personnes à préserver l'habitat existant des pollinisateurs (ou à en créer un nouveau) pour combattre leur déclin. Le Pollinator Trail a été partiellement financé par le Tourism Product Innovation Fund et Biodiversity Solutions. « Le Pollinator Trail est un véritable atout pour St Davids », affirme M. Elis-Thomas, ministre la Culture, du tourisme et des sports. « En mettant en valeur la diversité et la qualité des entreprises locales, l'art gallois et l'environnement naturel, le Pollinator Trail fait vivre aux visiteurs des Galles de l'Ouest rurales une expérience vibrante et unique. »



City trail Dr Beynon's Bug Farm

Avantages pour Dr Beynon's Bug Farm :

De nombreux résidents locaux, des entreprises, les jardins ouverts de St Davids, l'autorité du parc national côtier Pembrokeshire et le conseil municipal de St Davids ont apporté leur soutien au projet en procurant de la nourriture et un habitat aux pollinisateurs ainsi qu'en réduisant l'utilisation de pesticides. Cette initiative devrait inciter de nombreuses autres communautés et organisations du Pays de Galles à agir en faveur des pollinisateurs.

Complément d'information :

<https://www.thebugfarm.co.uk/pollinator-trail/>

Accor Group

Entreprise : Accor est une grande multinationale française, leader européen du secteur hôtelier (Accor Hospitality) et leader mondial de services pour les entreprises (Accor Services). Le groupe Accor est implanté dans 100 pays, avec plus de 4 800 hôtels et 280 000 employés dans le monde entier. Sa capacité totale est d'environ 704 000 chambres.

Action :

À travers sa politique Earth Guest fondée sur 8 priorités, Accor s'engage à développer le bien-être de la population sur terre et à préserver les ressources de la planète. La biodiversité est une priorité avec la mise en œuvre de pratiques de gestion de l'approvisionnement et des espaces verts qui respectent la biodiversité tout en augmentant la sensibilisation des employés et des clients à travers des partenariats avec des associations. Accor inclut la mesure de l'impact sur la biodiversité dans son empreinte environnementale. De même, le groupe ne limite pas

¹² https://ec.europa.eu/environment/biodiversity/business/index_en.htm

l'analyse de l'impact environnemental à l'impact direct d'un seul hôtel, mais tient aussi compte des impacts indirects tels que l'élevage des vaches qui terminent sur la carte des restaurants et l'impact du transport des marchandises nécessaires pour le fonctionnement d'un hôtel.

Fairmont Hotels & Resorts, appartenant au groupe Accor, facilite la connexion entre ses clients et l'environnement local à travers le programme Bee Sustainable qui consiste à mettre en place des ruches, des jardins favorables aux pollinisateurs et des « hôtels à abeilles » miniatures sur les toits de plus d'une vingtaine de ses propriétés aux quatre coins du monde. Le programme, qui se concentrait initialement sur les abeilles mellifères, s'est vite étendu en vue d'inclure des actions en faveur des espèces de pollinisateurs sauvages. Ainsi, l'initiative axée sur les abeilles aide à la protection des habitats ainsi que la pollinisation de jardins et de fleurs. Pour chaque client qui commande un cocktail « Bee's Knees » à base de gin à la cire d'abeille, Fairmont fait don d'un dollar à Pollinator Partnership, le plus grand organisme à but non lucratif qui se consacre exclusivement à la protection et à la promotion des pollinisateurs et leurs habitats.

Avantages pour le groupe Accor :

En 2008, conjointement avec Accor, l'UICN a exploré la contribution que les hôtels peuvent apporter à la conservation et à l'amélioration de la biodiversité à travers leurs activités quotidiennes. Au sein du secteur des voyages et du tourisme, les hôtels occupent une position unique pour répandre le message et faire le buzz au sujet des abeilles et des pollinisateurs.

Complément d'information :

<https://group.accor.com/en/commitment/>

http://cmsdata.iucn.org/downloads/iucn_hotel_guide_final.pdf

<http://fairmontbeesustainable.com/>

<http://www.fairmontbeesustainable.com/pdf/Backgrounder%20-%20Fairmont%20Bee%20Sustainable.pdf>

Brussels Airport Company

Entreprise : Brussels Airport Company est l'entreprise privée qui possède et gère l'aéroport de Bruxelles.

Action :

Le site de l'aéroport s'étend sur 1245 hectares, dont 515 ne sont pas développés. En 2014, l'aéroport a commencé à installer des ruches sur son terrain. Depuis, son approche par rapport à l'abeille mellifère s'est intensifiée, avec une augmentation de l'attention prêtée aux pollinisateurs sauvages et à la biodiversité dans le cadre de l'approche du développement durable de l'aéroport. Une grande partie de la surface de l'aéroport se compose de prairies de valeur qui procurent un refuge aux espèces de pollinisateurs sauvages. Un inventaire réalisé par l'ONG locale Natuurpunt a déterminé la présence de plusieurs espèces rares de pollinisateurs qui ont élu domicile dans ces prairies. Brussels Airport Company s'est engagée à préserver la biodiversité à l'aéroport, voire l'améliorer en cas de possibilité. À cette fin, avec la tonte des prairies, l'équilibre est sans cesse recherché et amélioré afin d'assurer une sécurité maximale pour les avions et un habitat adéquat pour les pollinisateurs sauvages et autres petites bêtes. Le miel issu des ruches du programme destiné aux abeilles mellifères est vendu aux employés de l'aéroport. En 2018, le montant total s'est élevé à 455 €. Ces recettes ont été reversées à un organisme local consacré à la nature qui soutient les populations d'abeilles sauvages.

Avantages pour l'entreprise :

En commençant par l'installation de ruches en 2014, ces actions ont ouvert la voie à un plus grand nombre d'actions sur la biodiversité et le développement d'une stratégie d'entreprise et de parts de budget pour l'amélioration de la biodiversité et de l'habitat des pollinisateurs. L'encadrement, les employés et d'autres parties prenantes sont formés et motivés pour prendre part à des actions entreprises pour une espèce rare de papillon faisant office d'ambassadeur de l'aéroport pour ses prairies. Le papillon est représenté comme un tout petit avion par rapport à ses compagnons plus imposants en activité sur l'aéroport.

Complément d'information :

<https://environment.brusselsairport.be/en/biodiversity>

<http://www.flanderstoday.eu/photo-week-bees-brussels-airport>

<https://environment.brusselsairport.be/assets/PDF/environmental-report-2019.pdf>



5. LECTURES SUPPLÉMENTAIRES

Initiative européenne sur les pollinisateurs :

- <https://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/species/pollinators>

Ruche aux informations sur les pollinisateurs de l'UE :

- <https://wikis.ec.europa.eu/display/EUPKH/EU+Pollinator+Information+Hive>
- https://ec.europa.eu/environment/biodiversity/business/news-and-events/news/news-84_en.htm

Rapports de l'IPBES :

- <https://ipbes.net/global-assessment-report-biodiversity-ecosystem-services>
- <https://ipbes.net/assessment-reports/pollinators>

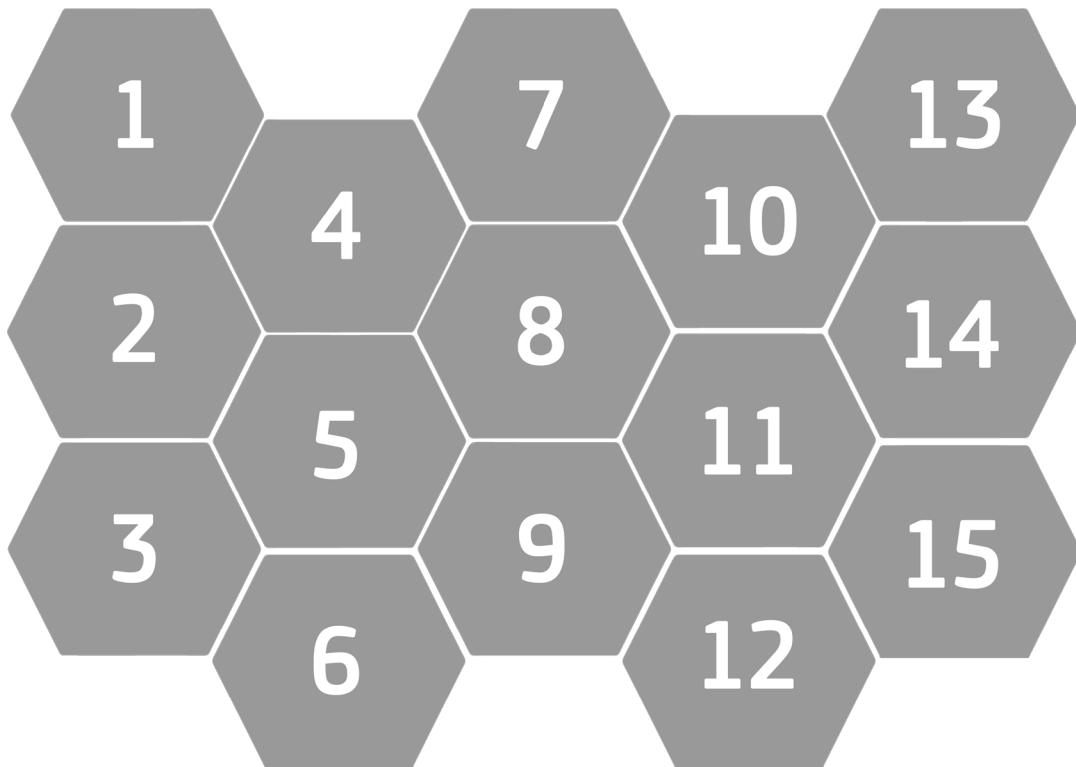
Secteur du tourisme et pratiques environnementales :

- Business@Biodiversity (2010) Tourism Sector and Biodiversity Conservation - Best Practice Benchmarking - Outcome of a workshop by the European Union Business and Biodiversity Platform. Disponible sur : https://ec.europa.eu/environment/archives/business/assets/pdf/sectors/Tourism_Best%20Pratice%20Benchmarking_Final.pdf
- JRC Scientific and Policy Report on Best Environmental Management Practice in the Tourism Sector (2013). Disponible sur : <https://ec.europa.eu/environment/emas/pdf/other/TourismBEMP.pdf>
- CEWeb for Biodiversity: <http://www.ceeweb.org/work-areas/working-groups/sustainable-tourism/resources/>
- Leung, Yu-Fai, Spenceley, Anna, Hvenegaard, Glen, and Buckley, Ralf (eds.) (2018). Tourism and visitor management in protected areas: Guidelines for sustainability. Best Practice Protected Area Guidelines Series No. 27, Gland, Switzerland: IUCN. xii + 120 pp.Pollinators:
- IPEE 2020. Actions citoyennes pour la conservation des pollinisateurs : guide pratique. Guide préparé par l'Institut pour une politique européenne de l'environnement à la demande de la Commission européenne.
- UICN. 2019. Gestion des espèces exotiques envahissantes pour protéger les pollinisateurs sauvages. Recommandations techniques préparées pour la Commission européenne en vertu du contrat n° 07.0202/2018/795538/SER/ENV.D.2 « Soutien technique relatif à la mise en œuvre de l'initiative européenne sur les pollinisateurs ». Potts, S. G., Imperatriz-Fonseca, V., Ngo, H. T., Aizen, M. A., Biesmeijer, J. C., Breeze, T. D. et al. (2016). Safeguarding pollinators and their values to human well-being. Nature, 540(7632), 220–229. <https://doi.org/10.1038/nature20588>
- Wilk, B., Rebollo, V., Hanania, S. 2019. Guide pour des villes respectueuses des pollinisateurs : comment les aménageurs et les gestionnaires de l'occupation des sols peuvent-ils créer des environnements urbains favorables pour les pollinisateurs ? Recommandations préparées par ICLEI Europe pour la Commission européenne en vertu du contrat n° 07.0202/2018/795538/SER/ENV.D.2 « Soutien technique relatif à la mise en œuvre de l'initiative européenne sur les pollinisateurs ».

Références

1. UNEP-WCMC, *The pollination deficit: towards supply chain resilience in the face of pollinator decline*. 2018, University of Cambridge Institute for Sustainability Leadership, Fauna & Flora International, University of East Anglia, & UNEP-WCMC: Cambridge, UK. p. 42.
2. Goulson, D., et al., *Bee declines driven by combined stress from parasites, pesticides, and lack of flowers*. Science, 2015. **347**(6229).
3. Hallmann, C.A., et al., *More than 75 percent decline over 27 years in total flying insect biomass in protected areas*. PLOS ONE, 2017. **12**(10): p. e0185809.
4. Luty, J. *Travel and tourism in Europe - Statistics & Facts*. 2019.
5. Styles, D., *Best Environmental Management Practice in the Tourism Sector*. 2013.
6. Frant, F., *AGENDA FOR A SUSTAINABLE AND COMPETITIVE EUROPEAN TOURISM*. Revista de turism / Journal of tourism, 2008. **5**: p. 49-58.
7. Woś, B., *Api-tourism in Europe*. Journal of Environmental and Tourism Analyses, 2014. Vol. 2.: p. 66-74.
8. CBD and UNEP, *Managing Tourism & Biodiversity, in User's manual on the CBD Guidelines on Biodiversity and Tourism Development*. 2007, Secretariat of the Convention on Biological Diversity.
9. Makower, J., *State of Green Business*. 2013, GreenBiz.com. p. GreenBiz.com.
10. Viszlai, I., J. Barredo, and J. San-Miguel-Ayanz, *Payments for Forest Ecosystem Services - SWOT Analysis and Possibilities for Implementation*. 2016.

Annexe I



Sources photographiques

1. *Anthidium florentinum* © Alvesgaspar (wikimedia commons)
2. *Megachile centuncularis* © Line Sabroe (wikimedia commons)
3. *Anthophora sp* © Alvesgaspar (wikimedia commons)
4. *Eristalis jugorum* © Frank Vassen
5. *Lasioglossum sp.* © Frank Vassen
6. *Bombyliidae sp* © Frank Vassen
7. *Bombus monticola* © Peter Stronach
8. *Zygaena sp.* © Frank Vassen
9. *Xylocopa violacea* © Andrea Eichler (wikimedia commons)
10. *Bibio marci* © James Lindsey (wikimedia commons)
11. *Vespula vulgaris* © David Whidborne-Shutterstock.com
12. *Coccinella septempunctata* © Ivar Leidus (wikimedia commons)
13. *Lycaena hippothoe* © Frank Vassen
14. *Osmia bicornis* © Dawn Nicoll
15. *Andrena marginata* © Peter Stronach

